



25-26-27
SEPTEMBRE 2024

LYON ANNEMASSE
CLERMONT-FERRAND
VIENNE GRENOBLE



Appel à communication

pour le 4eme Colloque international sur le partenariat de soin avec les patients

Citoyennes et citoyens, patientes et patients, aidantes et aidants,
Professionnelles et professionnels de santé, du sanitaire, du médico-social et du social,
Chercheuses et chercheurs de tous secteurs et toutes disciplines,
Décideuses et décideurs, élues et élus,
Étudiantes et étudiants dans ces différents domaines,

Le partenariat en santé vous intéresse ? Cet appel à communication vous concerne !

Le quatrième Colloque international sur le partenariat de soin avec les patients¹ se tiendra du **25 au 27 septembre 2024** à Lyon, ainsi qu'en simultanément à Annemasse, Clermont-Ferrand, Grenoble et Vienne. Cette quatrième édition est une opportunité d'aborder très largement tous les sujets relatifs au partenariat en santé. Plus spécifiquement, le Comité d'Organisation a choisi un fil conducteur sur **la reconnaissance et la valorisation de la place et du rôle des acteurs du partenariat dans** les domaines du soin, de la recherche, de l'ETP (Éducation Thérapeutique du Patient), de la formation, de l'organisation des soins et la mise en œuvre systémique de la démocratie en santé.

La nécessité de reconnaître et de valoriser les expériences en matière de partenariat en santé fait généralement consensus. Ce que recouvre ces impératifs de reconnaissance et de valorisation continue néanmoins de faire débat. Concrètement, que recouvre précisément cette dynamique de mieux reconnaître et valoriser le partenariat ? Parlons-en ensemble !

¹ Afin de simplifier la lecture de ce texte, le choix a été fait d'adopter le masculin générique. Par ailleurs le terme « patient » inclut les proches aidants ainsi que les usagers citoyens.

Pour travailler ensemble ce fil conducteur, les contributeurs et les contributrices sont invités à inscrire leur(s) proposition(s) pour le colloque dans les axes suivants :

1/ Axe « Valorisation et reconnaissance du partenariat » : Approche conceptuelle, éthique et politique pour définir les notions de valorisation et de reconnaissance du partenariat en santé. Les propositions pourront aborder les thématiques telles que les leviers et les freins du partenariat et décliner ces enjeux sur les questions de partage de responsabilité, de modèle économique, de statut juridique, de financement, d'agenda de recherche et de valorisation des résultats observés. Les propositions attendues dans cet axe pourront être de nature théorique ou rapporter des initiatives originales, scientifiques ou action de terrain.

2/ Axe « Pratiques innovantes de partenariat en santé » : Pratiques et initiatives du partenariat en santé employant des méthodes et outils innovants pour mettre en œuvre le partenariat dans les champs de la prévention, du soin et de l'accompagnement en santé, de la stratégie institutionnelle, de la recherche, de l'enseignement et la formation et de la mise en œuvre systémique de la démocratie en santé. Les propositions attendues pourront exposer les retours d'expérience et la genèse de ces initiatives, depuis l'émergence du projet jusqu'à sa conceptualisation, leur mise en œuvre, leur évaluation, ainsi que les modes d'appropriation par les patients/ aidants et les professionnels.

3/ Axe « Libre » : Un troisième axe très ouvert permettra de proposer des sujets ou expériences autres dans le champ du partenariat en santé.

1.1 Propositions de modalités de communication

L'ensemble des propositions reçues sera évalué par un binôme d'experts du domaine, composé d'un patient et un professionnel. Le Comité Scientifique retiendra les propositions sur la base des recommandations des binômes pour constituer le programme du colloque. Plusieurs formats de propositions sont attendus :

- **Des communications en binôme (usager & professionnel) ou en équipe (incluant a minima un usager), orale ou affichée.** Après acceptation par le Comité Scientifique, la communication sera acceptée pour présentation orale de 15' ou pour présentation affichée. Les communications affichées seront présentées le temps du colloque dans des espaces communs, des sessions seront dédiées aux visites des communications affichées.
- **Proposition d'un symposium complet de 1h30 consistant en l'association de plusieurs communications sur un même thème, animé par un binôme (usager & professionnel) ou en équipe (incluant a minima un usager)**

Dans cette formule, vous proposez l'organisation d'un temps complet incluant plusieurs communications orales sur un thème bien défini en identifiant les intervenants, le sujet de leur intervention et le profil attendu des participants.

- **Proposition d'un atelier complet de 1h30 avec production de livrable, animé par un binôme (usager & professionnel) ou en équipe (incluant a minima un usager)**
Dans cette formule, vous proposez l'organisation d'un temps complet sur un thème bien défini en identifiant les activités, les intervenants éventuels et le profil attendu des participants, ainsi que le nombre de participants attendus. Ces ateliers ont vocation à produire une boîte à outils réutilisable pour les participant.es.
- **Temps artistiques**
Vous partagez une initiative/expérience de nature artistique, susceptible de nourrir les réflexions lors des deux soirées prévues, ou bien à d'autres moments de la journée. Ces temps ont vocation à alimenter les réflexions concernant le partenariat en santé.

1.2 Consignes et format de dépôt des propositions de communication

Les communications doivent être portées par un binôme ou une équipe constitués des personnes concernées par les situations de santé visées et par des professionnels (universitaire, chercheur, soignant, décideur, étudiant, etc.).

Les dépôts de propositions se font via l'adresse mail suivante : <https://form.123formbuilder.com/6649064/appel-a-communication-cipsp>

Plusieurs propositions par binômes candidats et équipes sont possibles dans une limite de deux. Les propositions devront comprendre les informations suivantes :

- Noms, prénoms, courriels, rôles/statuts et affiliation des partenaires,
- Titre de la communication,
- Modalité de communication (cf 1.1),
- Préciser s'il s'agit d'une communication à destination d'un public souhaitant découvrir le sujet, débutant ou bien expérimenté,
- Préciser une préférence de lieu (Annemasse, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Vienne), sachant que selon les thématiques et les contraintes de programmation, il est possible qu'un autre lieu vous soit proposé.
- Résumé permettant de comprendre ce qui sera proposé, tout en évitant de mentionner des éléments distinctifs.

Le résumé prendra la forme d'un texte de **2500 caractères espaces compris maximum**, en français ou anglais. Il devra faire figurer les informations suivantes de façon explicite :

- Contexte,
- Objectifs,

- Méthodes,
 - Résultats ou déroulement : Vous indiquerez si votre présentation concerne un retour d'expérience ou une initiative en cours de construction ou de déroulement (à savoir que votre projet ne doit pas nécessairement avoir abouti, ni produit de résultats finaux ; l'objectif poursuivi est le partage de pratiques remarquables en matière de partenariat en santé)
 - Conclusion au sujet des résultats obtenus ou attendus de la communication ou de l'activité.
- Pour les activités collectives et représentations/animations artistiques, l'envoi d'une vidéo est possible, et il est demandé de préciser dans votre proposition :
 - L'équipement amené
 - Les besoins matériels spécifiques et complémentaires (salle, paperboard etc...)
 - Taille du groupe pressenti

Pour rappel, candidature ne vaut pas inscription.

Le comité scientifique examinera les candidatures de façon anonyme.

1.3 Rétroplanning

- Date limite de proposition des candidatures : 21 mai
- Délibération par le comité scientifique : juin
- Envoi des réponses aux candidat.e.s : juillet

1.4 Infos pratiques

1.4.1 Contacts

- Pour toute demande d'information/contact : colloquepartenariat2024@chu-lyon.fr

1.4.2 Frais à charge des intervenants

L'inscription sera à la charge des intervenants sachant qu'un tarif spécifique sera proposé aux contributeurs.

Nous recommandons que les usagers qui interviennent au titre d'initiatives dans des structures /établissements aient leurs frais de déplacement et hébergement pris en charge par la structure /établissement où ils interviennent. De façon exceptionnelle, merci de nous indiquer les difficultés auxquelles vous vous confrontez de façon à ce qu'une solution alternative puisse être envisagée.